

Formation

Exploitation sexuelle : accompagnement clinique du mineur en situation d'emprise

DATES : Les 21, 28 septembre, les 5, 12, 19 octobre 2027 de 9h30 à 13h
et les 9, 16 et 23 novembre 2027 de 9h30 à 12h30

LIEU : en visioconférence sur ZOOM

DURÉE : 26,5 heures

FORMATEUR :

Laurent Mélito est un ancien éducateur spécialisé auprès des majeurs et des mineurs en situation de prostitution (Marseille). Sociologue, il intervient en tant que consultant et analyste des pratiques professionnelles auprès de la protection de l'enfance.

PUBLIC : Assistants sociaux, CESF, psychologues, éducateurs spécialisés référents — professionnels engagés dans l'évaluation, l'accompagnement clinique et le suivi d'un mineur dans la durée.

PRÉ-REQUIS :

- Pas de niveau de formation ou de diplôme requis
- Expériences personnelles et professionnelles valorisés

OBJECTIFS :

- Disposer d'un socle conceptuel partagé sur le consentement et l'emprise, pour évaluer une situation sans la réduire à une incapacité du mineur ou à une causalité individuelle.
- Conduire un entretien — d'évaluation ou d'accroche — avec un mineur en situation d'emprise, en travaillant l'ambivalence et le refus sans rompre le lien.
- Reconnaître les manifestations du trauma et adapter sa pratique, sans diagnostiquer à la place du clinicien.
- Inscrire ce travail dans la durée, dans un espace collectif de réflexivité qui prévient l'usure professionnelle.

PROGRAMME :

Session 1 : Le consentement : droit, sciences sociales et pratique professionnelle

Au-delà du droit : penser le consentement comme construction sociale

→ Le consentement d'un mineur sous emprise n'est pas un consentement libre. Pourtant les professionnels hésitent. Ce module nomme pourquoi, et comment sortir de l'hésitation.

Une session pour apprendre à :

- distinguer le consentement juridique du consentement sociologique — et savoir quand la distinction change l'intervention ;
- reconnaître un consentement apparent produit par l'emprise sans renvoyer le jeune à une incapacité ;
- articuler protection institutionnelle et reconnaissance de l'agentivité du mineur sans les opposer ;
- rédiger une évaluation ou un rapport qui rend compte de cette complexité sans la réduire.

Session 2 : L'emprise : mécanismes, formes et effets

Comprendre pour ne pas reproduire

→ L'emprise n'est pas un mystère psychologique : c'est un processus qu'on peut nommer, cartographier — et dont les institutions peuvent elles-mêmes reproduire la logique.

Une session pour :

- nommer avec précision les mécanismes qui installent et maintiennent l'emprise ;
- distinguer l'emprise de la manipulation, de l'influence et de la contrainte pour orienter l'intervention ;
- analyser les pratiques institutionnelles susceptibles de reproduire des logiques d'emprise sans le savoir ;
- construire une posture qui ne confonde pas rupture de l'emprise et rupture du lien.

Session 3 : Évaluer sans stigmatiser

L'évaluation comme acte clinique et éthique

→ Évaluer une situation d'exploitation présumée, c'est déjà intervenir. L'évaluation produit des effets sur le jeune, sur la famille, sur la procédure.

Une session pour :

- conduire un entretien d'évaluation avec un mineur susceptible d'être exploité sans l'enfermer dans le rôle de victime ;
- travailler avec l'incertitude sans la nier ni la faire disparaître prématurément ;
- utiliser la concertation pluridisciplinaire comme outil clinique, pas seulement comme procédure ;
- rendre compte dans un écrit de la complexité de la situation sans la réduire.

Session 4 : Construire une alliance avec un mineur en situation d'emprise

La relation éducative comme levier de sortie

→ Un jeune sous emprise qui refuse l'aide n'est pas un jeune qui refuse la relation. Il refuse ce qu'il a appris à reconnaître comme contrôle. La nuance est décisive.

Une session pour :

- sortir de l'incompréhension face au refus d'aide — et ne plus lire l'ambivalence comme un obstacle ;
- conduire un entretien d'accroche avec un mineur en situation d'emprise sans reproduire la logique de contrôle ;
- travailler avec les silences, les provocations et les rechutes sans rompre le lien ;
- construire sa propre limite sans la confondre avec un abandon du jeune.

Session 5 : Psychotraumatologie et exploitation sexuelle

Ce que le trauma fait — et ce qu'il ne fait pas

→ Beaucoup de comportements incompréhensibles dans les institutions sont des réponses cohérentes à un trauma que personne n'a su nommer.

Une session pour :

- reconnaître les manifestations du trauma chez un mineur exploité — sans diagnostiquer à la place du clinicien ;
- relire les comportements « problèmes » (agressivité, dissociation, conduites à risque) comme des réponses adaptatives ;
- adapter ses pratiques d'intervention aux réalités traumatiques sans surinvestir le registre

thérapeutique ;

- prendre soin de soi face au trauma vicariant — reconnaître les signes avant qu'ils ne s'aggravent.

Sessions 6, 7 et 8 : Analyse des pratiques professionnelles

Penser ensemble ce que les situations font aux professionnels

→ Les équipes qui travaillent avec des situations d'exploitation ont besoin d'un espace pour penser ce que ces situations leur font — pas pour gérer leur émotion, mais pour ne pas laisser l'émotion gérer leur intervention.

Trois sessions pour :

- analyser collectivement les situations les plus difficiles sans tomber dans la surenchère émotionnelle ni dans l'évitement ;
- identifier les dynamiques institutionnelles et contre-transférentielles qui influencent les pratiques ;
- prévenir l'usure professionnelle en nommant ce qui use avant que ça ne soit irréversible ;
- faire évoluer les pratiques par la réflexivité collective, pas par l'injonction à changer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : exposés théoriques, mises en situation, analyses de textes et cas concret, débats en groupe et temps de questions-réponses où les stagiaires pourront confronter leur expérience professionnelle en intégrant les différents apports théoriques proposés.

ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'engagent à participer à tous les temps de formations et d'évaluation.

- En amont de la formation : **questionnaire avant formation.**
- À l'issue de la formation : **QCM évaluatif** venant valider les acquis de la formation et **questionnaire bilan de satisfaction de la formation,**
- Après la formation : 90 jours après **questionnaires évaluations des apports de la formation** dans les pratiques professionnelles des stagiaires.

TARIFS :

Formation continue avec convention et facturation à service fait : 800 €

Formation individuelle payée par l'employeur : 560 €

*Pour toute personne à besoins spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap
au 05 61 75 40 88 ou à l'adresse formations@editions-eres.com*